

LCL Compensation Carbone Actions Monde - P

REPORTING

Communication
Publicitaire

31/01/2025

ACTIONS ■

Données clés (Source : Amundi)

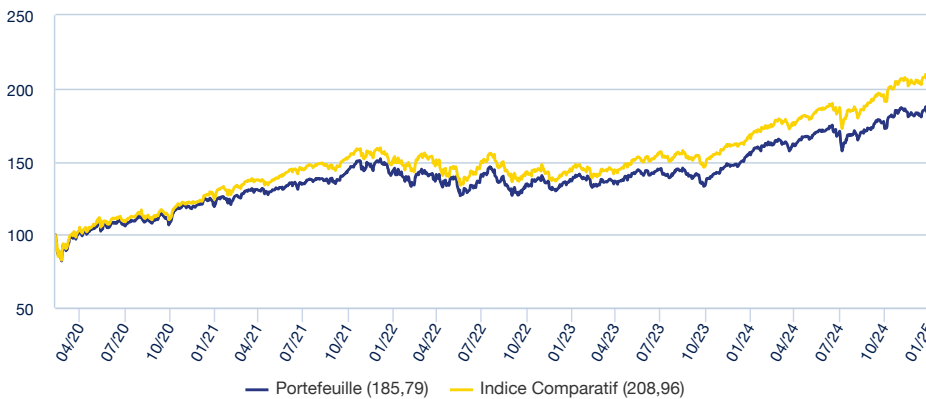
Valeur Liquidative (VL) : **185,79 (EUR)**
 Date de VL et d'actif géré : **31/01/2025**
 Code ISIN : **FR0013466489**
 Actif géré : **453,08 (millions EUR)**
 Devise de référence du compartiment : **EUR**
 Devise de référence de la classe : **EUR**
 Indice de référence : **Aucun**
 Indice comparatif : **MSCI ACWI**
 Notation Morningstar "Overall" © : **5 étoiles**
 Catégorie Morningstar © : **SECTOR EQUITY ECOLOGY**
 Nombre de fonds de la catégorie : **1032**
 Date de notation : **31/12/2024**

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion consiste à surperformer les marchés d'actions mondiaux sur le long terme (cinq ans) en investissant dans des fonds d'actions ou des actions internationales de sociétés s'engageant à limiter l'impact sur le changement climatique et/ou à limiter leur niveau d'émission de carbone. La stratégie d'investissement durable du FCP se concentre sur les enjeux du réchauffement climatique et a pour objectif de diminuer son empreinte carbone à minima de 20% par rapport à celle de l'univers d'investissement représenté par l'indice MSCI ACWI.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans. Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique : **Fonds Commun de Placement (FCP)**
 Date de création du compartiment/OPC : **10/03/2020**
 Date de création de la classe : **10/03/2020**
 Eligibilité : **Compte-titres, Assurance-vie**
 Enveloppe fiscale : **Eligible Planiilon**
 Eligible PEA : **Non**
 Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**
 Souscription minimum: 1ère / suivantes :
1 millième part(s)/action(s) / 1 millième part(s)/action(s)
 Frais d'entrée (maximum) : **5,00%**
 Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation :
1,39%
 Frais de sortie (maximum) : **0,00%**
 Durée minimum d'investissement recommandée : **5 ans**
 Commission de surperformance : **Oui**

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le
	31/12/2024	31/12/2024	31/10/2024	31/01/2024	31/01/2022	-	-	10/03/2020
Portefeuille	2,48%	2,48%	7,71%	20,27%	28,64%	-	-	85,79%
Indice Comparatif	2,95%	2,95%	9,33%	26,15%	37,38%	-	-	108,96%
Ecart Indice Comparatif	-0,47%	-0,47%	-1,62%	-5,88%	-8,74%	-	-	-23,17%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2024	2023	2022	2021	2020
Portefeuille	22,52%	13,62%	-12,92%	23,36%	-
Indice Comparatif	25,33%	18,06%	-13,01%	27,54%	-
Ecart Indice Comparatif	-2,82%	-4,44%	0,09%	-4,18%	-

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds visé doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs du fonds. Rien ne garantit que les considérations ESG amélioreront la stratégie d'investissement ou la performance d'un fonds.



www.amundi.fr

Document destiné aux investisseurs "non professionnels"

ACTIONS ■

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	10,95%	12,97%	-
Volatilité Indice comparatif	10,38%	12,67%	-
TE Ex Post Indice comparatif	3,10%	3,31%	-

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.



Vafa Ahmadi

Responsable de la gestion thématique



Alexandre Blein

Gérant de portefeuille



Yasmine De Bray

Gérant de portefeuille

Commentaire de gestion

Janvier 2025 devient avec une température moyenne de 13,23 °C « le dix-huitième des dix-neuf derniers mois pour lequel la température moyenne de l'air à la surface du globe a dépassé de plus de 1,5 °C le niveau préindustriel », à 13,23°, note l'observatoire européen Copernicus. Cette tendance préoccupante montre le retard pris par les pays développés dans leur engagement de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre pour tenter de limiter les changements climatiques et écosystémiques induits par ce réchauffement de la planète.

Les marchés actions repartent à la hausse en janvier soutenus par le dégonflement des craintes sur les droits de douanes et sur le déficit budgétaire américain. Le mois aura surtout été marqué par une forte rotation du secteur de la technologie vers celui des media déclenché par l'émergence de Deepseek, un modèle d'intelligence artificielle plus efficace et moins coûteux que les modèles existants. En effet, si l'efficacité des modèles d'intelligence artificielle s'améliore de manière significative, cela peut remettre en cause la durée du cycle d'investissement dans les data centers auquel beaucoup de sociétés technologiques et industrielles sont exposées. A contrario, des modèles d'IA plus efficaces vont faciliter l'adoption de l'IA et favoriser les sociétés de logiciel et d'internet. Reflétant cette logique, le secteur technologique s'inscrit ainsi en baisse de 1.5% en janvier alors que le secteur des media (Meta, Alphabet) affiche la plus forte hausse avec une progression de 8.3%.

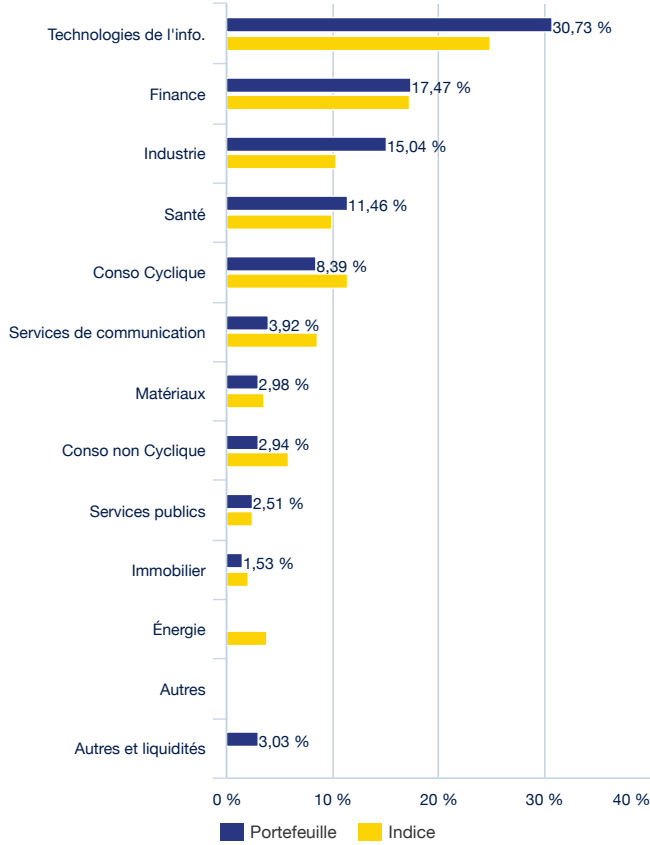
Dans ce contexte, le fonds progresse moins que l'indice en raison de son exposition à l'infrastructure des data center d'intelligence artificielle (Nvidia, Digital Reality, Eaton & Schneider), et, surtout, de sa sous-exposition au secteur des media (Meta, Alphabet). Nous avons aussi été impactés par les résultats décevants de Microsoft et ServiceNow dans les logiciels. Tout ceci a été en partie compensé par notre exposition aux banques, aux sociétés de services informatiques (Nomura Research Institute, Accenture) et par un bon choix de titres dans le secteur industriel (Siemens, Waste Management et Parker Hannifin). Le consommateur américain semble très solide en ce début d'année mais les premières indications des sociétés industrielles sont prudentes. L'environnement de taux reste élevé aux Etats-Unis et la visibilité est faible tant d'un point de vue géopolitique qu'économique (ampleur et impact des droits de douanes / dépenses fiscales). Nous maintenons notre positionnement sur des entreprises de qualité et notre profil sectoriel diversifié.

2025 commence de façon préoccupante pour la planète : incendies à Los Angeles, tremblements de terre en Grèce, inondations en Europe... Les signaux d'alerte se multiplient. La fragilisation des infrastructures, notamment de transport et de traitement des eaux, ouvre un potentiel important pour beaucoup des sociétés de notre univers, et de façon plus optimiste, la perspective d'une possible paix entre l'Ukraine et la Russie plus tard dans l'année pourrait redynamiser une économie européenne un peu atone. Les thématiques d'investissement pour la construction d'une économie plus durable restent donc très favorables.

ACTIONS ■

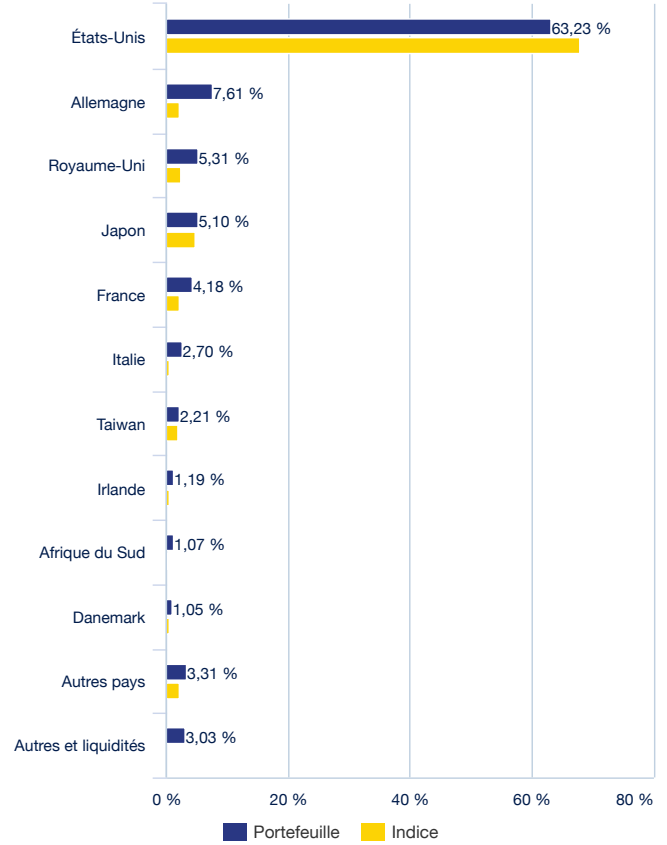
Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Répartition sectorielle (Source : Amundi) *



* Hors prise en compte des produits dérivés.

Répartition géographique (Source : Amundi)



Hors prise en compte des produits dérivés.

Top 10 (% d'actif, source : Amundi)

Titre	% d'actif
MICROSOFT CORP	5,44%
NVIDIA CORP	4,77%
APPLE INC	3,98%
MASTERCARD INC-CL A	3,02%
TJX COMPANIES INC	2,99%
S&P GLOBAL INC	2,80%
HOME DEPOT INC	2,51%
WASTE MANAGEMENT INC	2,24%
TAIWAN SEMICONDUCTOR-SP ADR	2,21%
BOSTON SCIENTIFIC CORP	2,14%

Count holdings	PTF	REF
	70	2648

ACTIONS ■

Label ISR



Le label ISR est un outil pour choisir des placements responsables et durables. Créé et soutenu par le ministère des Finances, le label a pour objectif de rendre plus visibles les produits d'investissement socialement responsables (ISR) pour les épargnants en France et en Europe. Le label ISR est attribué par un organisme de certification qui audite le compartiment lequel doit respecter une série de critères définis par le cahier des charges du label (<https://www.llelabelisr.fr/>).

Classification SFDR*



Ce compartiment reprend dans son process d'investissement des caractéristiques environnementales ou sociales ou une combinaison des deux, mais il n'a pas pour objectif l'investissement durable. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à l'[Annexe précontractuelle](#) disponible sur le site internet [Amundi France Particuliers](#), la [Politique](#) d'Investissement Responsable d'Amundi et la [Déclaration](#) du Règlement SFDR d'Amundi. **La décision d'investir dans le compartiment visé doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques et objectifs du compartiment.**

* Le règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil du 27 novembre 2019 « SFDR » est relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

©2025 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter : [Morningstar Ratings Infographic 2023.pdf](#)

ACTIONS ■

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

Echelle de notation ESG

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)



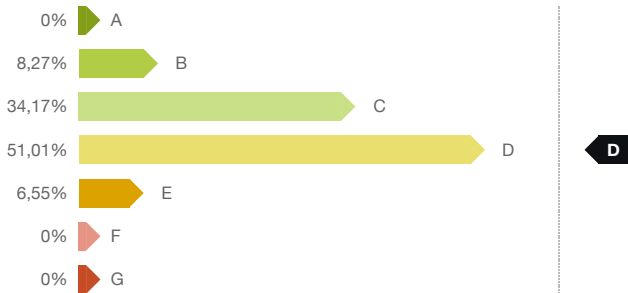
NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Univers d'investissement ESG

100% MSCI ACWI

Répartition du portefeuille par notation ESG¹



Scores et Notes ESG

	Portefeuille	Indice
E Score	0,52	0,15
S Score	0,25	-0,35
G Score	0,14	-0,34
Score ESG moyen	0,37	-0,19
Note ESG moyenne	D	D

Couverture de l'analyse ESG² (Source : Amundi)

Nombre d'émetteurs	72
% du portefeuille noté ESG ²	100%

Label ISR



Niveau de durabilité (source : Morningstar)



Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globe) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

Date de notation : 31/12/2024

Source Morningstar ©

Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.

© 2024 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.

¹ Titres en circulation en fonction des critères ESG, hors liquidités.

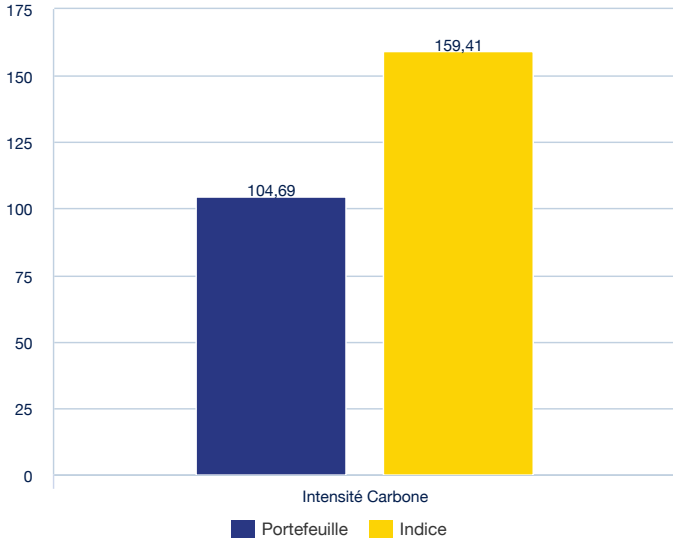
La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds promu doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou objectifs du fonds.

ACTIONS ■

Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

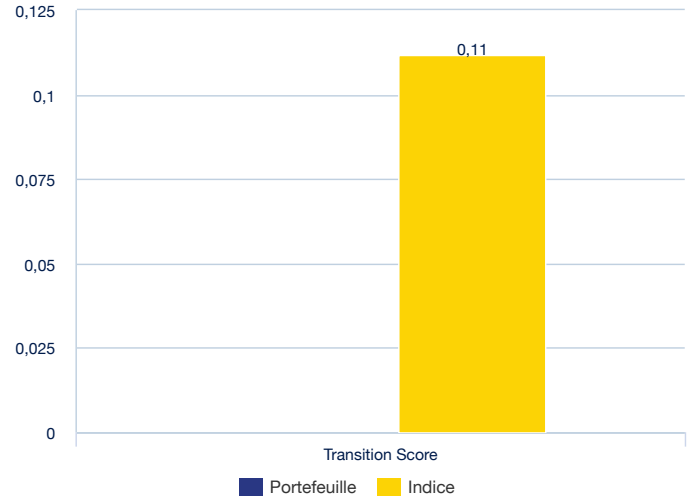
ENVIRONNEMENT : Intensité carbone



Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements – tCO2eq/€m de revenus
Source : Trucost

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 99,80% 99,49%

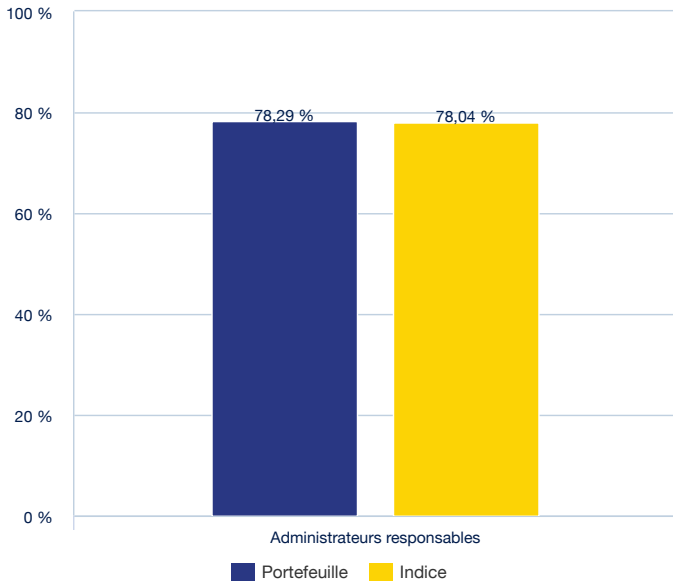
ENVIRONNEMENT : Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone (%)



Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone aux fins du respect de l'accord de Paris
Source : SBTi, CDP

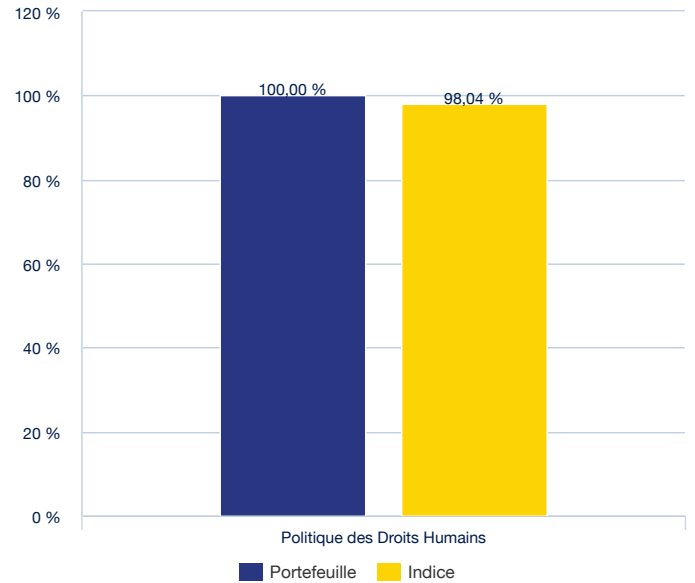
Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 100% 100%

GOVERNANCE : Indépendance du Conseil d'Administration



Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 99,04% 99,71%

RESPECT DES DROITS HUMAINS : travail décent et liberté d'association



Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 99,04% 99,71%

ACTIONS ■

Sources et définitions

Intensité carbone : L'intensité des GES du portefeuille est déterminé par le calcul de la moyenne pondérée du portefeuille de l'intensité totale des émissions de gaz à effet de serre par million d'euros de chiffre d'affaires des entreprises du portefeuille (t/EUR millions d'euros de chiffre d'affaires). L'indicateur PAI utilise l'approche "tout investissement", ce qui signifie que le dénominateur est déterminé en tenant compte de tous les investissements de l'entité. Les pondérations du portefeuille sont ajustées pour tenir compte de la couverture incomplète des données. Amundi a revu sa méthodologie et publie l'intégralité des émissions du scope 3, cependant les biais potentiels et les inexactitudes dans les données relatives aux émissions du scope 3 demeurent. Il convient également de noter qu'Amundi a changé de fournisseur de données pour le calcul de l'EVIC.

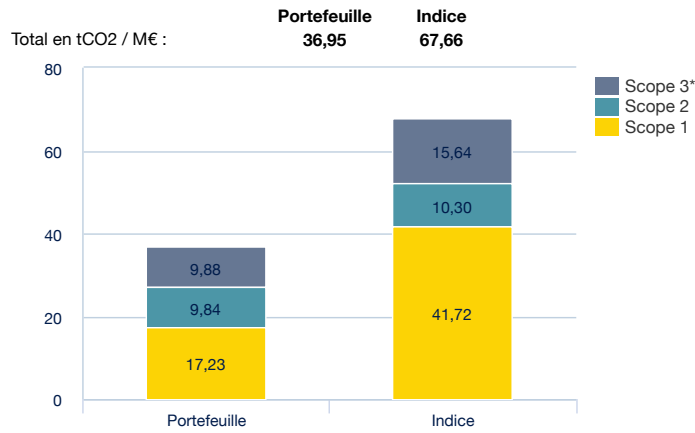
Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone : L'ampleur des investissements dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone dans le portefeuille est déterminé en calculant la somme des pondérations de ces entreprises qui n'ont pas soumis d'objectif SBTi ou CDP. L'indicateur PAI utilise l'approche "Investissements pertinents", ce qui signifie que le dénominateur est déterminé en considérant uniquement les investissements concernés par l'indicateur. Les pondérations du portefeuille sont ajustées pour tenir compte de la couverture incomplète des données.

Indépendance du Conseil d'Administration : Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Respect des Droits Humains : Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales.

Empreinte Carbone du Portefeuille

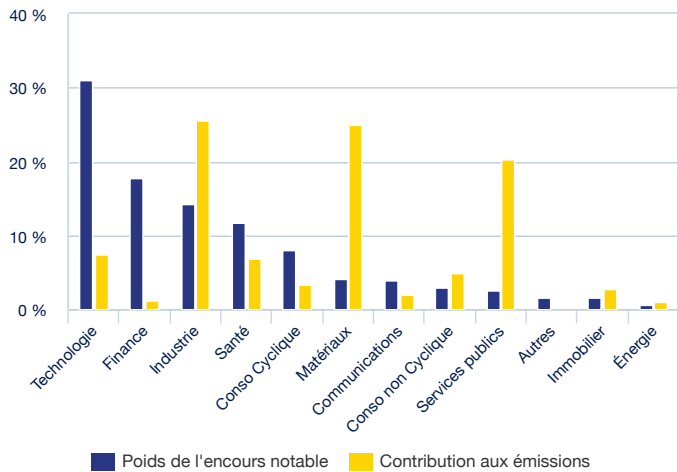
Emissions carbone par million d'euros investis



Cet indicateur mesure les émissions du portefeuille en tonnes de CO₂ équivalent par million d'euros investis. Il est un indicateur des émissions induites par l'investissement dans ce portefeuille.

* fournisseurs de premier rang uniquement

Contribution sectorielle aux émissions carbone



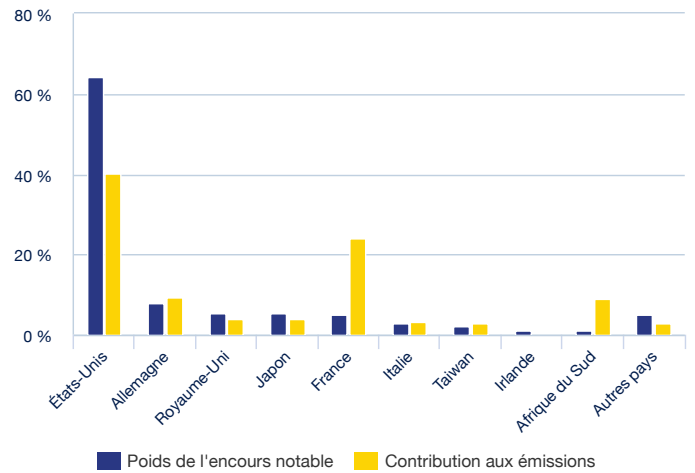
Ce graphique compare le poids de chaque secteur à leur contribution aux émissions carbone du portefeuille.

Couverture de l'analyse des émissions carbone ¹

	Portefeuille	Indice
Montant total des encours (euros)	454 081 588	-
Poids de l'encours Noté/Total	98,24%	99,49%
Montant des encours notables (euros)	447 078 736	-
Taux de couverture	99,36%	99,49%

¹ Cette mesure correspond à la part des émetteurs privés pour lesquels nous disposons de données carbone rapportée à l'ensemble des émetteurs privés

Contribution géographique aux émissions carbone



Ce graphique compare le poids de chaque pays à leur contribution aux émissions carbone du portefeuille.

Indicateurs du portefeuille

	Portefeuille	Indice
Nombre total d'émetteurs	133	2575
Nombre d'émetteurs d'obligations vertes	-	-
Poids des Green bonds	-	-

Sources et définitions

Les données sur émissions carbone sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO₂, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO₂.

Définition des scopes :

- **Scope 1** : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- **Scope 2** : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
- **Scope 3** : Toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, Amundi a choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3 - Source : modèle EEI-O Trucost (modèle d'entrée/sortie étendu à l'environnement de Trucost).

ACTIONS ■

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.